

Groupe MR du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Question écrite de Caroline Cassart-Mailleux, Députée
à Valérie Glatigny, Ministre de l'Enseignement supérieur,
de l'Enseignement de la Promotion sociale,
de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires,
de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des
Sports et de la Promotion de Bruxelles, concernant
Les aides pour augmenter le nombre d'endroits de camps

Madame la Ministre,

L'un des impacts de la réforme des rythmes scolaires est la diminution du nombre de semaines de vacances d'été et donc celles où pourraient s'organiser des camps de mouvements de jeunesse. La principale mesure pour aider le secteur dans le cadre de cette réforme est l'augmentation du nombre d'endroits de camps.

A ce sujet, Madame la Ministre, vous indiquiez il y a quelques mois que le gouvernement avait dégagé une enveloppe de 1,25 millions pour soutenir les groupes locaux de mouvements de jeunesse pour améliorer leurs infrastructures en vue de permettre l'accueil de séjours. Vos services devaient identifier la manière la plus adéquate d'atteindre cet objectif. Quelles sont les pistes de solution qui ont été dégagées? Des contacts ont-ils été pris avec les mouvements de jeunesse à cette fin? Par ailleurs, une partie de l'enveloppe allouée à l'accompagnement de la réforme des rythmes scolaires sera consacrée à soutenir l'ASBL Atouts Camps pour labelliser un plus grand nombre d'endroits de camps. Avez-vous des retours à ce sujet? Combien de lieux sont-ils labellisés à l'heure actuelle?

Je vous remercie.

La réponse de la Ministre :

Des discussions avec les mouvements de jeunesse sont en cours afin d'augmenter le nombre d'endroits de camps.

Une circulaire est en cours d'élaboration en vue d'apporter un soutien financier pour aménager les infrastructures des groupes locaux de mouvements de jeunesse afin d'améliorer la qualité et la capacité de l'accueil de séjour. Un budget de 1.250 millions d'euros est prévu pour cette mesure. Mon administration me transmettra prochainement le projet de circulaire.

Une enveloppe financière complémentaire de 110.000 euros a, en effet, été allouée afin de soutenir l'ASBL Atouts Camps dans son travail de labélisation, mais également de prospection d'éventuels nouveaux endroits de séjours.

Mon cabinet a rencontré l'ASBL ce lundi 21 février. J'ai chargé le service de la Jeunesse de travailler sur un projet de convention suite à cette réunion.

Pour votre information, l'asbl « Atouts Camps » a labellisé à ce jour 214 endroits de camps, bâtiments et prairies confondues. Ces différents lieux sont répertoriés sur leur site internet et accessibles aux différents mouvements de jeunesse et aux organisateurs de séjours.

Mon cabinet travaille avec celui de mon collègue Willy Borsus pour ce qui concerne la location de prairies afin de sensibiliser les agriculteurs à ce sujet.

Par ailleurs, le Ministre-Président et moi-même avons également suscité un dialogue avec les gouverneurs afin de préparer les camps en amont et renforcer la coordination entre les mouvements de jeunesse et les autorités locales.

Enfin, mes collègues, Frédéric Daerden et Caroline Désir, travaillent à la question de la mise à disposition de bâtiments scolaires dans le cadre de l'organisation des camps.